

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA**

Amqui, le 27 novembre 2019.

À la séance ordinaire du conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 27 novembre 2019 à compter de 19h30 à la salle du conseil, située au 420, route 132 Ouest à Amqui.

Sont présents :

M. Jean-Paul Bélanger (Saint-Cléophas)	M. Georges Guénard (Saint-Vianney)
M. Marcel Belzile (Sayabec)	M. Jocelyn Jean (Saint-Tharcisius)
M. Gino Canuel (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)	Mme Marlène Landry (Sainte-Marguerite-Marie)
M. Daniel Carrier (Saint-Noël)	M. Martin Landry (Albertville)
M. Pierre D'Amours (Amqui)	M. Paul Lepage (Saint-Moïse)
M. Jean-Marc Dumont (Saint-Damase)	M. Jean-Côme Lévesque (Saint-Léon-le-Grand)
M. André Fournier (Causapscal)	M. Jacques Pelletier (Val-Brillant)
M. Jérémie Gagnon (Sainte-Îrène)	M. Nelson Pilote (Saint-Alexandre-des-Lacs)
Mme Chantal Gagné (Lac-au-Saumon)	M. Carol Poitras (Sainte-Florence)

ainsi que (comme 2^e représentant) :

M. Bruno Côté (représentant Sayabec)
M. Normand Boulianne (représentant Amqui)
M. Denis Viel (représentant Causapscal)

sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfète.

Absences : Aucune

Personnes-ressources présentes :

M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Joël Tremblay, secrétaire-adjoint
Mme Isabelle Pinard, conseillère en développement, promotion et attractivité
Mme Mireille Sheehy, conseillère en développement des affaires
M. Bertin Denis, directeur du service d'aménagement et d'urbanisme
M. Ghislain Paradis, directeur du service de protection incendie et d'organisation de secours

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2019-164 concernant l'ouverture de la séance ordinaire du 27 novembre 2019

Le quorum étant constaté, il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à compter de 19h30.

Adoptée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CM 2019-165 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 novembre 2019

Sur une proposition de M. Jocelyn Jean, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2019 - Adoption
4. Période de question de l'assistance
5. Communication du service de développement
 - 5.1. Bourses projets jeunesse
6. Communication du service d'aménagement
 - 6.1. Projet de lotissement pour la création d'une nouvelle rue privée dans le TNO Casault
 - 6.2. Demande de dérogation mineure
7. Communication du service de protection incendie et d'organisation de secours - Acquisition de cylindres pour appareils respiratoires
8. Communication du service de génie municipal - Demande de paiement no 3 pour les travaux au système de chauffage et aux entrées électriques du palais de justice d'Amqui (reporté)
9. Offre d'achat pour l'acquisition du lot 4 064 967 – Relocalisation de l'écocentre d'Amqui
10. Adoption des prévisions budgétaires 2020 - MRC de La Matapédia
 - 10.1. Partie 1 - Budget de la MRC – partie commune à l'ensemble
 - 10.2. Partie 2 - Inspection municipale
 - 10.3. Partie 3 - Gestion des terres publiques intramunicipales (TPI)
 - 10.4. Partie 4 - Délégation gestion des terres publiques
 - 10.5. Partie 5 - Premiers répondants Secteur Est
 - 10.6. Partie 6 - Premiers répondants Secteur Ouest
 - 10.7. Partie 7 - Route Verte
 - 10.8. Partie 8 - Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert

- 10.9. Partie 9 - Investissement parc éolien Lac-Alfred
- 10.10. Partie 10 - Investissement parcs éoliens Régie Énergie BSL (Roncevaux et Nicolas-Riou)
- 10.11. Territoires non organisés (TNO)
- 11. Règlement N° 2019-09 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2020 – Dépôt du projet de règlement
- 12. Nominations
 - 12.1. Préfet suppléant
 - 12.2. Comité administratif
 - 12.3. Comités et organisations
 - 12.4. Comité consultatif en urbanisme
 - 12.5. Comité consultatif agricole
- 13. Calendrier des séances 2020 du conseil de la MRC
- 14. Résolutions diverses
 - 14.1. Appui à la déclaration de la FQM pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité
 - 14.2. Demande d'implantation d'un service d'hémodialyse au Centre hospitalier d'Amqui
 - 14.3. Comités de suivi sur les hydrocarbures
 - 14.4. Avenir des médias d'information au Bas-Saint-Laurent – Résolution d'appui au mémoire déposé par la Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent
- 15. Mandat au comité administratif sur la gouvernance
- 16. Correspondance
- 17. Période de questions de l'assistance
- 18. Autres sujets
 - 18.1. Prochaine rencontre – Séance ordinaire du mercredi le 11 décembre 2019 à 19h30
 - 18.2. Déclaration d'intérêt pécuniaire du préfet – Dépôt
 - 18.3. Cocktail VIP au Parc régional de Val-d'Irène le 12 décembre, 18h30 – Invitation
 - 18.4. Report - Rencontre d'information de la CAUREQ
- 19. Levée de la séance

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2019

Résolution CM 2019-166 concernant l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2019

Sur une proposition de M. Carol Poitras, appuyée par M. Georges Guénard, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2019. Le procès-verbal ayant été transmis avec l'avis de convocation, le conseil en est dispensé de lecture.

Adoptée.

4. PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est posée par l'assistance.

5. COMMUNICATION DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT

5.1 Bourses projets jeunesse

Résolution CM 2019-167 concernant un octroi de subventions dans le cadre des Bourses Projets jeunesse – Maxime Paradis et Mathis Langlois-Bourgeois

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'approuver le projet de MM Maxime Paradis et Mathis Langlois-Bourgeois pour une somme de 10 000 \$ pour la réalisation du projet d'organisation d'une course de motocross en juin 2020 dans le cadre des Bourses Projets jeunesse 2019.

Adoptée.

Résolution CM 2019-168 concernant l'octroi de subventions dans le cadre des Bourses Projets jeunesse – Jean-Christophe Parent et Valérie Simard

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'approuver le projet de M. Jean-Christophe Parent et Mme Valérie Simard pour une somme de 9 000 \$ dans le but de réaliser le projet de mise aux normes du terrain de baseball de Lac-au-Saumon dans le cadre des Bourses Projets jeunesse 2019.

Adoptée.

Résolution CM 2019-169 concernant l'octroi de subventions dans le cadre des Bourses Projets jeunesse – Étienne Tremblay

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'approuver le projet de M. Étienne Tremblay pour une somme de 8 000 \$ dans le but de réaliser le projet de deuxième vie au skatepark d'Amqui dans le cadre des Bourses Projets jeunesse 2019.

Adoptée.

Résolution CM 2019-170 concernant l'octroi de subventions dans le cadre des Bourses Projets jeunesse – Jonathan Couturier

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'approuver le projet de M. Jonathan Couturier pour une somme de 5 000 \$ dans le but de réaliser le projet d'organisation d'un festival de musique à l'agora Pierre-et-Maurice Gagné d'Amqui dans le cadre des Bourses Projets jeunesse 2019.

Adoptée.

Résolution CM 2019-171 concernant l'octroi de subventions dans le cadre des Bourses Projets jeunesse – Camélie Lavoie

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'approuver le projet de Mme Camélie Lavoie pour une somme de 1 000 \$ dans le but de réaliser le projet de modernisation du bistro de l'école secondaire Armand-St-Onge dans le cadre des Bourses Projets jeunesse 2019.

Adoptée.

Résolution CM 2019-172 concernant l'octroi de subventions dans le cadre des Bourses Projets jeunesse – Luka Lavoie et Julien Roussel

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'approuver le projet de MM Luka Lavoie et Julien Roussel pour une somme de 1 000 \$ dans le but de réaliser le projet d'aménagement du terrain de balle-molle de Saint-Tharcisius dans le cadre des Bourses Projets jeunesse 2019.

Adoptée.

Résolution CM 2019-173 concernant l'octroi de subventions dans le cadre des Bourses Projets jeunesse – Justine Desrosiers

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'approuver le projet de Mme Justine Desrosiers pour une somme de 500 \$ dans le but de réaliser le projet d'organisation d'une comédie musicale ouverte à toute la population dans le cadre des Bourses Projets jeunesse 2019.

Adoptée.

Résolution CM 2019-174 concernant l'octroi de subventions dans le cadre des Bourses Projets jeunesse – Kody Gaboury et Joey Valcourt

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu d'approuver le projet de MM Kody Gaboury et Joey Valcourt pour une somme de 500 \$ dans le but de réaliser le projet d'achat d'équipements pour la Jeunathèque d'Amqui dans le cadre des Bourses Projets jeunesse 2019.

Adoptée.

Résolution CM 2019-175 concernant des autorisations au directeur du service de développement dans le cadre des Bourses Projets jeunesse

Sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Marcel Belzile, il est résolu :

1. D'autoriser M. Steve Ouellet, directeur du service de développement à signer tous les documents relatifs aux projets Bourses Projets Jeunesse 2019 ;
2. D'autoriser M. Steve Ouellet, directeur du service de développement à redistribuer des sommes aux autres gagnants si un ou des projets sont abandonnés.

Adoptée.

Résolution CM 2019-176 concernant des remerciements aux membres du comité jeunesse pour les Bourses Projets Jeunesse 2019

Sur une proposition de Mme Marlène Landry, appuyée par M. Marcel Belzile, il est résolu que le conseil de la MRC de La Matapédia adresse ses remerciements à tous les membres du comité jeunesse pour leur implication exemplaire à la concrétisation des Bourses Projets Jeunesse 2019.

Adoptée.

6. COMMUNICATION DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT

6.1 Projet de lotissement pour la création d'une nouvelle rue privée dans le TNO Casault

Résolution CM 2019-177 concernant un projet de lotissement pour la création d'une nouvelle rue privée dans le TNO Casault

Considérant que, selon l'article 3.4 du *Règlement des permis et certificats des TNO*, lors d'une demande de permis de lotissement pour une opération cadastrale comprenant au moins une nouvelle rue, l'inspecteur des bâtiments doit soumettre le projet au conseil de la MRC qui doit autoriser ou non le lotissement projeté ;

- Considérant qu'un projet de lotissement pour la création d'une nouvelle rue privée dans le TNO Casault a été déposé;
- Considérant que le chemin existant est déjà grevé d'une servitude de passage et d'accès public;
- Considérant que la rue projetée est conforme au *Règlement de lotissement 03-2007* et au *Règlement de Zonage 04-2007*;
- Considérant que le paiement des taxes municipales à l'égard de l'immeuble compris dans le plan est à jour;
- Considérant que le lotissement du terrain et des abords de terrains n'est pas situé dans des fortes pentes.

En conséquence, sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Carol Poitras, il est résolu d'autoriser le lotissement projeté sur le TNO lac Casault, secteur lac Casault.

Adoptée.

6.2 Demande de dérogation mineure

Résolution CM 2019-178 concernant une décision du conseil de la MRC sur une demande de dérogation mineure

- Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été adressée à la MRC concernant un terrain situé au 217, route du 18 milles dans le TNO du Lac-Casault;
- Considérant que le demandeur désire construire un garage d'une superficie de 55,82 m² alors que celle du chalet est de 46,00 m², ce qui représente une superficie de 121 % par rapport au chalet alors que le maximum prescrit par le règlement de zonage numéro 04-2007 des TNO est de 75 %;
- Considérant que le règlement numéro 07-2007 sur les dérogations mineures est en vigueur sur les territoires non organisés de la MRC de La Matapédia;
- Considérant que pour être accordée, une demande de dérogation mineure doit satisfaire aux conditions d'acceptation décrites à l'article 3.8 dudit règlement;
- Considérant que le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil de la MRC d'accepter partiellement ladite demande en permettant que la superficie du garage puisse atteindre 100 % de la superficie du chalet et non pas 121 %;
- Considérant que personne ne s'est manifesté suite à la publication de l'avis invitant les personnes intéressées par cette demande de dérogation mineure à venir se faire entendre lors de la présente séance du conseil de la MRC.

En conséquence, sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyée par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu que le conseil accorde partiellement la demande de dérogation mineure en permettant que la superficie du garage projeté puisse atteindre 100 % de la superficie du chalet, et non 121 %.

Adoptée.

7. COMMUNICATION DU SERVICE DE PROTECTION INCENDIE ET D'ORGANISATION DE SECOURS - ACQUISITION DE CYLINDRES POUR APPAREILS RESPIRATOIRES

Résolution CM 2019-179 concernant l'achat de cylindres pour le service de protection incendie et d'organisation de secours selon les disponibilités budgétaires 2019

- Considérant que le service de protection incendie et d'organisation de secours dispose d'un surplus budgétaire permettant le remplacement des cylindres pour appareils respiratoires qui ont atteint leur durée de vie (15 ans);
- Considérant qu'une demande de prix a été réalisée et que la MRC a obtenu les 2 propositions suivantes pour l'acquisition de 18 cylindres, à savoir :
- | | |
|--------------------|--|
| 1. L'Arsenal | 30 318.91 \$ (27 685.20 \$ taxes nettes) |
| 2. Levitt Sécurité | 16 579.37 \$ (15 139.17 \$ taxes nettes) |
- Considérant que la MRC a demandé à Levitt Sécurité, qui est le plus bas soumissionnaire conforme, un prix pour l'acquisition de 34 cylindres pour appareils respiratoires, lequel est de 31 316.59 \$ taxes incluses (28 596.22 \$ taxes nettes);
- Considérant que ce montant respecte les extrapolations budgétaires prévues au 31 décembre 2019.

En conséquence, sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par M. André Fournier, il est résolu d'autoriser le service incendie à faire l'achat de 34 cylindres pour appareils respiratoires, auprès du plus bas soumissionnaire, Levitt Sécurité, au montant de 31 316.59 \$, taxes incluses.

Adoptée.

8. COMMUNICATION DU SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL - DEMANDE DE PAIEMENT NO 3 POUR LES TRAVAUX AU SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET AUX ENTRÉES ÉLECTRIQUES DU PALAIS DE JUSTICE D'AMQUI (REPORTÉ)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

9. OFFRE D'ACHAT POUR L'ACQUISITION DU LOT 4 064 967 – RELOCALISATION DE L'ÉCOCENTRE D'AMQUI

Résolution CM 2019-180 concernant une offre d'achat pour l'acquisition du lot no 4 064 967 pour la relocalisation de l'écocentre d'Amqui

Sur une proposition de M. Jocelyn Jean, appuyée par M. Nelson Pilote, il est résolu :

1. D'approuver les termes de l'offre d'achat visant l'acquisition du lot 4 064 967, cadastre du Québec, convenue entre la MRC de La Matapédia (acheteur) et Gestion L. Michaud et frères Inc. (vendeur); ce terrain est projeté pour la relocalisation de l'écocentre d'Amqui; le prix d'achat convenu est de 100 000 \$ et l'achat est conditionnel à l'obtention des approbations requises pour la réalisation du projet;
2. D'autoriser Mme Chantale Lavoie, préfète, et M. Mario Lavoie, directeur général, à signer ladite l'offre d'achat, pour et au nom de la MRC de La Matapédia.

Adoptée.

10. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 - MRC DE LA MATAPÉDIA

10.1 Partie 1 - Budget de la MRC – partie commune à l'ensemble

Résolution CM 2019-181 concernant l'adoption de la partie 1 du budget 2020 - Budget de la MRC commune à l'ensemble

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Gino Canuel, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 1 – Partie commune à l'ensemble, pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 1 (commune à l'ensemble)									
Gestion financière	365 365 \$	125 170 \$	23 150 \$	500 \$	25 000 \$	62 000 \$	35 100 \$	74 445 \$	20 000 \$
Législation et communication	415 069 \$	326 325 \$				78 744 \$		2 000 \$	8 000 \$
Palais de justice et centre administratif	567 214 \$	76 306 \$		168 700 \$	30 000 \$	228 258 \$		46 670 \$	17 280 \$
Programmes d'habitation	376 968 \$					376 968 \$			
Transport adapté et collectif	297 276 \$	65 000 \$			15 000 \$	217 276 \$			
Val-d'Irène	1 746 676 \$	47 665 \$		137 290 \$		621 721 \$		900 000 \$	40 000 \$
Développement social et soutien financier aux organismes	99 400 \$	34 900 \$			15 000 \$	43 500 \$			6 000 \$
Fonds québécois d'intégration sociale (FQIS)	194 375 \$					0 \$		185 375 \$	9 000 \$
Développement	1 930 782 \$	107 073 \$		30 300 \$	1 439 080 \$	91 000 \$		139 329 \$	124 000 \$
Révision PFM et MADA	13 070 \$	0 \$			0 \$	13 070 \$		0 \$	0 \$
Recrutement et rétention	81 912 \$	2 351 \$		44 921 \$		0 \$		15 000 \$	19 640 \$
Redevances parcs éoliens	621 500 \$							621 500 \$	0 \$
Entente développement culturel - 2	83 029 \$	7 921 \$			15 000 \$	49 608 \$		10 500 \$	0 \$
Évaluation et géomatique	572 830 \$	454 830 \$	110 000 \$			0 \$		1 000 \$	7 000 \$
Aménagement	287 357 \$	61 619 \$	28 000 \$	300 \$	184 041 \$	10 000 \$			3 397 \$
Urbanisme	38 564 \$	0 \$	30 472 \$						8 092 \$
Gestion des cours d'eau	18 310 \$	6 471 \$							11 839 \$
Génie municipal	1 251 452 \$	51 435 \$	1 033 517 \$	55 000 \$		100 000 \$			11 500 \$
Gestion des matières résiduelles	1 707 801 \$	1 606 349 \$				0 \$		79 452 \$	22 000 \$
Inforoute, informatique et téléphonie IP	122 618 \$	54 163 \$		46 275 \$		0 \$			22 180 \$
Génie forestier	8 400 \$	5 000 \$		3 400 \$					0 \$
Sécurité incendie	1 686 512 \$	1 135 748 \$		137 000 \$		241 264 \$		2 500 \$	170 000 \$
Sécurité civile	63 065 \$	33 400 \$				23 600 \$			6 065 \$
Total partie 1	12 549 545 \$	4 201 726 \$	1 225 139 \$	623 686 \$	1 723 121 \$	2 157 009 \$	35 100 \$	2 077 771 \$	505 993 \$

Dépenses

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.+locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette
Gestion financière	365 365 \$	288 100 \$	11 900 \$	800 \$	46 200 \$	1 700 \$	400 \$	3 315 \$	1 200 \$	10 500 \$	1 000 \$	250 \$
Législation et communication	415 069 \$	291 300 \$	43 700 \$	600 \$	22 325 \$	1 700 \$	500 \$	3 000 \$	8 000 \$	42 944 \$	1 000 \$	
Palais de justice et centre administratif	567 214 \$				46 700 \$		90 800 \$	3 100 \$		65 800 \$		360 814 \$
Programmes d'habitation	376 968 \$		325 \$		40 498 \$			145 \$		336 000 \$		
Transport adapté et collectif	297 276 \$									297 276 \$		
Val-d'Irène	1 746 676 \$				908 750 \$					10 000 \$	35 000 \$	792 926 \$
Développement social et soutien financier aux organismes	99 400 \$									99 400 \$		
Fonds québécois d'intégration sociale (FQIS)	194 375 \$				9 000 \$					185 375 \$		
Développement	1 930 782 \$	818 355 \$	31 550 \$	500 \$	15 850 \$	5 000 \$	250 \$	3 000 \$	3 000 \$	1 051 777 \$	1 500 \$	
Révision PFM et MADA	13 070 \$	3 270 \$	5 300 \$					4 500 \$	0 \$			
Recrutement et rétention	81 912 \$	63 657 \$	15 900 \$	200 \$	0 \$	155 \$		600 \$	1 400 \$	0 \$		
Développement éolien	621 500 \$		0 \$		44 945 \$					576 555 \$		
Entente développement culturel - 2	83 029 \$									83 029 \$		
Évaluation et géomatique	572 830 \$	383 825 \$	8 800 \$	600 \$	169 620 \$	1 035 \$	500 \$	1 950 \$	2 000 \$		4 500 \$	
Aménagement	287 357 \$	244 800 \$	3 700 \$	1 500 \$	31 807 \$	2 650 \$		1 100 \$	800 \$		1 000 \$	
Urbanisme	38 564 \$	35 664 \$	500 \$		2 050 \$	100 \$	0 \$	0 \$	250 \$	0 \$	0 \$	
Gestion des cours d'eau	18 310 \$	0 \$	1 750 \$		16 400 \$	160 \$		0 \$				0 \$
Génie municipal	1 251 452 \$	818 286 \$	184 181 \$	11 300 \$	173 660 \$	9 600 \$	6 000 \$	10 100 \$	30 425 \$		5 900 \$	2 000 \$
Gestion des matières résiduelles	1 707 801 \$				1 707 601 \$			200 \$				
Inforoute, informatique et téléphonie IP	122 618 \$		16 455 \$		78 200 \$			11 163 \$			16 800 \$	
Génie forestier	8 400 \$	7 880 \$	500 \$	0 \$	0 \$	20 \$	0 \$	0 \$	0 \$			0 \$
Sécurité incendie	1 686 512 \$	595 730 \$	108 400 \$	126 900 \$	155 300 \$	2 000 \$	111 700 \$	70 000 \$	10 000 \$	59 100 \$	24 000 \$	423 382 \$
Sécurité civile	63 065 \$	56 900 \$	2 670 \$	1 035 \$	1 250 \$	110 \$	0 \$	950 \$	150 \$			
Total partie 1	12 549 545 \$	3 607 767 \$	435 631 \$	143 435 \$	3 470 156 \$	24 230 \$	210 150 \$	113 123 \$	57 225 \$	2 817 756 \$	90 700 \$	1 579 372 \$

Adoptée.

10.2 Partie 2 - Inspection municipale

Résolution CM 2019-182 concernant l'adoption de la partie 2 du budget 2020 - Inspection municipale

Sur une proposition de M. Jean-Côme Lévesque, appuyée par M. Daniel Carrier, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 2 - Inspection municipale, pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 2 - Inspection municipale	243 579 \$	237 517 \$		0 \$					6 062 \$

Dépenses

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.+locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

10.3 Partie 3 - Gestion des terres publiques intramunicipales (TPI)

Résolution CM 2019-183 concernant l'adoption de la partie 3 du budget 2020 - Gestion des TPI

Sur une proposition de M. Carol Poitras, appuyée par M. Jocelyn Jean, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 3 - Terres publiques intramunicipales (TPI), pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 3 - Terres publiques intramunicipales (TPI)	668 611 \$			89 000 \$		123 211 \$	6 500 \$	401 900 \$	48 000 \$

Dépenses

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.+locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

10.4 Partie 4 - Délégation gestion des terres publiques

Résolution CM 2019-184 concernant l'adoption de la partie 4 du budget 2020 - Délégation de la gestion foncière des terres publiques

Sur une proposition de Mme Marlène Landry, appuyée par M. Jocelyn Jean, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 4 - Délégation de la gestion foncière des terres publiques, pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 4 - Délégation gestion terres publiques	74 800 \$			74 800 \$					0 \$

Dépenses

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.+locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

10.5 Partie 5 - Premiers répondants Secteur Est

Résolution CM 2019-185 concernant l'adoption de la partie 5 du budget 2020 - Premiers répondants Secteur Est

Sur une proposition de M. André Fournier, appuyée par M. Martin Landry, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 5 - Premiers répondants secteur Est, pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 5 - Premiers répondants - Secteur Est	6 570 \$	0 \$							6 570 \$

Dépenses

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.+locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

10.6 Partie 6 - Premiers répondants Secteur Ouest

Résolution CM 2019-186 concernant la partie 6 du budget 2020 - Premiers répondants Secteur Ouest

Sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 6 - Premiers répondants secteur Ouest, pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 6 - Premiers répondants - Secteur Ouest	11 730 \$	0 \$						0 \$	11 730 \$

Dépenses

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.+locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

10.7 Partie 7 - Route Verte

Résolution CM 2019-187 concernant l'adoption de la partie 7 du budget 2020 - Route Verte

Sur une proposition de M. Jacques Pelletier, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 7 - Route Verte, pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 7 - Route Verte	183 058 \$	51 049 \$					132 009 \$		0 \$

Dépenses

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.+locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

10.8 Partie 8 - Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert

Résolution CM 2019-188 concernant l'adoption de la partie 8 – Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert

Sur une proposition de M. Jean-Côme Lévesque, appuyée par M. Marcel Belzile, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 8 - Biomasse – Emprunt Fonds municipal Vert, pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus :

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 8 - Biomasse - Fonds Municipal Vert	51 071 \$	51 071 \$							

Dépenses :

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.+locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

10.9 Partie 9 - Investissement parc éolien Lac-Alfred

Résolution CM 2019-189 concernant l'adoption de la partie 9 du budget 2020 - Investissement parc éolien Lac-Alfred

Sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyée par M. Daniel Carrier, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 9 - Investissement parc éolien du Lac-Alfred, pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus :

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 9 - Investissements Lac-Alfred	5 190 839 \$							5 190 839 \$	

Dépenses :

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.+locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

10.10 Partie 10 - Investissement parcs éoliens Régie Énergie BSL (Roncevaux et Nicolas-Riou)

Résolution CM 2019-190 concernant l'adoption de la partie 10 du budget 2020 - Investissement parcs éoliens du Bas-Saint-Laurent (Roncevaux et Nicolas-Riou)

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jocelyn Jean, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie 10 - Investissement parcs éoliens du Bas-Saint-Laurent (Roncevaux et Nicolas-Riou), pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

Revenus

	Budget 2020	Quote-part	Services rendus		Transferts		Autres revenus		Aff. Surplus et fonds prév.
			municipalités	Autres	FDT	Autres	Intérêts	Autres	
Partie 10 - Projets éoliens BSL (Roncevaux/Nicolas-Riou)	717 830 \$							717 830 \$	

Dépenses

	Budget 2020	Salaire et av. sociaux	Communic. et transport	Location équip.-locaux	Assurances et serv. prof.	Cotisations	Entretien	Fournitures	Repas et frais comité	Autres	Immobilisations	Remb. de la dette

Adoptée.

10.11 Territoires non organisés (TNO)

Résolution CM 2019-191 concernant l'adoption du budget 2020 des territoires non organisés (TNO)

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par Mme Chantale Gagné, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour les territoires non organisés (TNO), pour l'exercice financier 2020 de la MRC de La Matapédia qui se résument comme suit :

REVENUS	Budget 2019	Au 30-09-2019	À venir	Au 31-12-2019	Budget 2020
Taxes générales	337 318 \$	339 612.18 \$	0.00 \$	339 612.18 \$	358 662 \$
Article 208	10 330 \$	10 278.61 \$	0.00 \$	10 278.61 \$	0 \$
Taxe spéciale Lac Huit Mille	2 300 \$	2 300.00 \$	0.00 \$	2 300.00 \$	2 300 \$
Taxe spéciale Routhierville - déneigement	3 250 \$	3 250.00 \$	0.00 \$	3 250.00 \$	3 250 \$
Taxe spéciale SLM (entente déneigement)	13 600 \$	13 200.00 \$	0.00 \$	13 200.00 \$	13 600 \$
Taxe spéciale Domaine Casault (déneigement)					7 500 \$
Compensation de taxes	3 600 \$	2 890.00 \$	-311.00 \$	2 579.00 \$	2 500 \$
Compensation terres publiques	42 373 \$	42 373.00 \$	0.00 \$	42 373.00 \$	45 437 \$
Péréquation	9 615 \$	9 615.00 \$	0.00 \$	9 615.00 \$	10 047 \$
Droits mutations et supplétif	2 000 \$		1 500.00 \$	1 500.00 \$	2 000 \$
Intérêts arriérés de taxes	250 \$	219.24 \$	0.00 \$	219.24 \$	250 \$
Intérêts banque	5 000 \$		5 000.00 \$	5 000.00 \$	6 000 \$
Revenus gestion des baux SLM	15 500 \$	13 872.43 \$	2 505.00 \$	16 377.43 \$	16 000 \$
Autres revenus	1 400 \$	15 444.53 \$	0.00 \$	15 444.53 \$	1 400 \$
Sécurité civile		16 500.00 \$	-14 363.68 \$	2 136.32 \$	14 364 \$
Revenus vs permis	850 \$	2 185.00 \$	0.00 \$	2 185.00 \$	1 500 \$
Subv. Prise en charge réseau routier	22 618 \$		22 618.00 \$	22 618.00 \$	22 618 \$
Subvention entretien passage à niveau	3 600 \$		2 976.00 \$	2 976.00 \$	3 600 \$
Surplus affecté	38 227 \$	38 227.00 \$	0.00 \$	38 227.00 \$	55 147 \$
Subvention taxe d'accise (TECQ)	21 944 \$		53 631.10 \$	53 631.10 \$	117 368 \$
Dotation spéciale de fonctionnement			0.00 \$	0.00 \$	343 \$
Total	533 775 \$	509 966.99 \$	73 555.42 \$	583 522.41 \$	683 886 \$
DÉPENSES					
Salaire régulier	61 214 \$	50 692.04 \$	10 748.60 \$	61 440.64 \$	67 000 \$
Contribution employeur	12 246 \$	8 956.14 \$	1 950.00 \$	10 906.14 \$	13 260 \$
Déplacement	6 740 \$	2 515.95 \$	2 300.00 \$	4 815.95 \$	6 000 \$
Poste	1 300 \$	1 154.76 \$	380.00 \$	1 534.76 \$	1 300 \$
Téléphone	200 \$	199.59 \$	58.17 \$	257.76 \$	270 \$
Aliments/boisson	400 \$	1.74 \$	25.00 \$	26.74 \$	200 \$
Avis publics	1 000 \$	795.78 \$	250.00 \$	1 045.78 \$	1 000 \$
Inspecteur municipal	26 502 \$	26 502.00 \$	0.00 \$	26 502.00 \$	25 110 \$
Inspection éoliennes				0.00 \$	
Services scientifiques et génie	15 000 \$		21 454.00 \$	21 454.00 \$	35 000 \$
Services juridiques	1 000 \$		0.00 \$	0.00 \$	1 000 \$
Vérification	3 500 \$	3 128.62 \$	0.00 \$	3 128.62 \$	3 400 \$
Contrat service informatique	1 800 \$	2 023.12 \$	0.00 \$	2 023.12 \$	2 100 \$
Évaluation municipale	19 970 \$	19 969.76 \$	0.00 \$	19 969.76 \$	19 970 \$
Services professionnels aménagement	22 350 \$	350.00 \$	22 000.00 \$	22 350.00 \$	22 350 \$
Assurance-incendie	0 \$		349.51 \$	349.51 \$	375 \$
Assurance-responsabilité	2 250 \$	3 079.89 \$	677.12 \$	3 757.01 \$	3 900 \$
Cautionnement	225 \$	157.50 \$	52.50 \$	210.00 \$	225 \$
Formation				0.00 \$	
Police - SQ	52 000 \$	50 067.00 \$	0.00 \$	50 067.00 \$	52 000 \$
Matières résiduelles	6 500 \$	3 323.22 \$	2 875.44 \$	6 198.66 \$	6 500 \$
Cotisation	800 \$	463.05 \$	0.00 \$	463.05 \$	500 \$
Voirie - entretien chemins	20 000 \$	17 518.46 \$	-2 283.33 \$	15 235.13 \$	20 000 \$

Voirie - amélioration chemins	10 000 \$	1 766.93 \$	6 153.42 \$	7 920.35 \$	12 000 \$
Voirie - taxe accise	21 944 \$		54 000.00 \$	54 000.00 \$	117 368 \$
Remise centre administratif - taxe accise				0.00 \$	
Loyer centre administratif	3 000 \$		3 000.00 \$	3 000.00 \$	3 000 \$
Entretien chemins hiver Routhierville	77 100 \$	52 697.85 \$	25 384.93 \$	78 082.78 \$	78 700 \$
Entretien chemins hiver SLM	13 600 \$	10 799.89 \$	2 400.11 \$	13 200.00 \$	13 600 \$
Entretien chemins hiver Domaine Casault					7 500 \$
Entretien passage à niveau	3 600 \$	2 976.00 \$	0.00 \$	2 976.00 \$	3 600 \$
Réfection passage à niveau CN			-19 236.25 \$	-19 236.25 \$	
Entretien ameublement et équipement	500 \$		200.00 \$	200.00 \$	500 \$
Fournitures et photocopies	2 000 \$	418.73 \$	800.00 \$	1 218.73 \$	1 500 \$
Éclairage	250 \$	75.86 \$	174.00 \$	249.86 \$	400 \$
Frais banque	200 \$	290.43 \$	0.00 \$	290.43 \$	350 \$
Quote-part MRC	115 650 \$	115 618.72 \$	0.00 \$	115 618.72 \$	120 327 \$
Essence				0.00 \$	
Immobilisations	5 000 \$		0.00 \$	0.00 \$	2 000 \$
Parc SLM	19 504 \$	9 798.00 \$	1 000.00 \$	10 798.00 \$	18 461 \$
Urbanisme				0.00 \$	
Gestion des baux SLM	6 430 \$	2 467.58 \$	3 659.90 \$	6 127.48 \$	7 040 \$
Projet sécurité civile			2 136.32 \$	2 136.32 \$	16 080 \$
Total	533 775 \$	387 808.61 \$	140 509.44 \$	528 318.05 \$	683 886 \$

Adoptée.

11. RÈGLEMENT N° 2019-09, DÉCRÉTANT LES RÉPARTITIONS, TARIFICATIONS ET TAUX DE TAXES RELATIFS AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET DES TNO POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Résolution CM 2019-192 concernant le dépôt du projet de règlement no 2019-09 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2020

Sur une proposition de M. Carol Poitras, appuyé par M. Jean-Marc Dumont, il est résolu d'approuver le dépôt du projet de règlement N° 2019-09 décrétant les répartitions, tarifications et taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de La Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2020.

Adoptée.

12. NOMINATIONS
12.1 Préfet suppléant

Mme Chantale Lavoie, préfet élu, désigne M. Martin Landry à titre de préfet suppléant de la MRC.

12.2 Comité administratif

Résolution CM 2019-193 concernant la méthode de nomination du comité administratif

Est proposé par M. Nelson Pilote et appuyée par M. Georges Guénard la méthode suivante pour la nomination des membres du comité administratif de la MRC, à savoir :

1. Le préfet et le préfet-suppléant siègent d'office sur le comité administratif ;
2. Les sous-groupes suivants nomment un représentant afin de compléter la composition du comité administratif, à savoir :

Sous-groupe A : Amqui, Causapscal et Sayabec
Sous-groupe B : Lac-au-Saumon, Saint-Léon-le-Grand et Val-Brillant
Sous-groupe C : Saint-Cléophas, Saint-Damase, Saint-Moïse et Saint-Noël
Sous-groupe D : Sainte-Irène, Saint-Tharcisius, Saint-Vianney et Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
Sous-groupe E : Albertville, Saint-Alexandre-des-Lacs, Sainte-Florence et Sainte-Marguerite-Marie

Un vote sur cette proposition est demandé par M. Marcel Belzile. Les résultats du vote sont les suivants :

Représentant	Municipalité	Population	Vote	
			Pour	Contre
Jocelyn Jean	Saint-Tharcisius	427	X	
Jean-Côme Lévesque	Saint-Léon-le-Grand	998	X	
Paul Lepage	Saint-Moïse	552	X	
Daniel Carrier	Saint-Noël	412	X	
Marlène Landry	Sainte-Marguerite-Marie	178	X	
Georges Guénard	Saint-Vianney	421	X	
Carol Poitras	Sainte-Florence	377	X	
Jean-Marc Dumont	Saint-Damase	333	X	
Gérard Grenier	Lac-au-Saumon	1 406	X	
Jérémy Gagnon	Sainte-Irène	322	X	

Représentant	Municipalité	Population	Vote	
			Pour	Contre
Gino Canuel	Lac-Humqui	358	X	
Martin Landry	Albertville	221	X	
Jean-Paul Bélanger	Saint-Cléophas	360	X	
André Fournier	Causapscal	2 328		X
M. Jacques Pelletier	Val-Brillant	913	X	
Nelson Pilote	Saint-Alexandre-des-Lacs	284	X	
Pierre D'Amours	Amqui	6147		X
Marcel Belzile	Sayabec	1 793		X
Résultat du vote		Voix	15	3
		Population	7 562	10 268

Madame Chantale Lavoie, préfet élu au suffrage universel, exerce son droit de vote prépondérant et vote en faveur de la proposition.

Adoptée à la majorité.

Résolution CM 2019-194 concernant un représentant des municipalités de Sayabec, Amqui ou Causapscal sur le comité administratif

Sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyée par M. Daniel Carrier, il est résolu de reporter la nomination d'un représentant des municipalités de Sayabec, Amqui ou Causapscal sur le comité administratif à une séance ultérieure.

Adoptée.

Résolution CM 2019-195 concernant la nomination du comité administratif

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jocelyn Jean, il est résolu de nommer les personnes suivantes sur le comité administratif de la MRC, à savoir :

1. Mme Chantale Lavoie, préfet
2. M. Martin Landry, préfet-suppléant
3. M. Jacques Pelletier
4. M. Paul Lepage
5. M. Georges Guénard
6. Mme Marlène Landry

Adoptée.

12.3 Comités et organisations

Résolution CM 2019-196 concernant la nomination de représentants de la MRC sur des comités ou commissions de la MRC

Sur une proposition de Mme Marlène Landry, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu de nommer les personnes suivantes sur les comités et commissions de la MRC, à savoir :

COMITÉS	REPRÉSENTANTS DE LA MRC
Bureau des délégués	- Mme Chantale Lavoie (préfet d'office) - M. Jean-Paul Bélanger - M. Jean-Marc Dumont
Comité communications	- Mme Chantale Lavoie (préfet d'office) - Mme Marlène Landry - M. Jean-Paul Bélanger - M. Martin Landry - M. Jean-Marc Dumont
Comité consultatif en culture et patrimoine	- M. Gérard Grenier
Comité de développement	- Mme Chantale Lavoie (préfet d'office) - M. Marcel Belzile - M. Pierre D'Amours
Comité multiressources	- Mme Chantale Lavoie - M. Carol Poitras
Comité de sécurité publique	- M. Marcel Belzile - M. Pierre D'Amours - M. André Fournier - M. Jacques Pelletier
Société d'énergie de La Matapédia (Investissement Lac-Alfred)	- Mme Chantale Lavoie - M. Pierre D'Amours - M. Gino Canuel - M. Jean-Marc Dumont - M. Mario Lavoie
Comité Santé-MRC	- Mme Chantale Lavoie, préfet - M. Nelson Pilote - M. André Fournier - M. Martin Landry

Adoptée.

Résolution CM 2019-197 concernant la nomination de représentants de la MRC sur des comités ou des organisations externes

Sur une proposition de M. Daniel Carrier, appuyée par M. Jocelyn Jean, il est résolu de nommer les personnes suivantes sur les comités ou organisations externes à la MRC, à savoir :

ORGANISATIONS	REPRÉSENTANTS DE LA MRC
Centre d'appels d'urgence région Est-du-Québec (CAUREQ)	- M. Martin Landry
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	- Mme Chantale Lavoie (d'office)
Comité accessibilité	- M. Pierre D'Amours
Corporation de gestion du Parc régional de Val-d'Irène	- M. Gérard Grenier - M. Daniel Carrier - M. Joël Tremblay
Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia	- M. André Fournier
Écosite de La Matapédia	- M. Georges Guénard - M. Nelson Pilote
Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche	- Mme Marlène Landry
Organisme de bassin versant du Nord-Est	- M. Jean-Marc Dumont
Régie intermunicipale de l'aéroport régional de Mont-Joli	- Mme Chantale Lavoie (d'office) - M. Pierre D'Amours (d'office)
Régie de l'énergie du Bas-Saint-Laurent	- Mme Chantale Lavoie (d'office)
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis	- M. Jean-Marc Dumont - M. Georges Guénard - M. Pierre D'Amours
Société d'aide au développement des collectivités (SADC)	- M. Jean-Marc Dumont
Table régionale des élus du Bas-Saint-Laurent	- Mme Chantale Lavoie (d'office)
Transport adapté et collectif La Caravelle Inc.	- M. Paul Lepage
Véloroute Desjardins de La Matapédia	- M. Paul Lepage - M. André Fournier
Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR)	- Mme Chantale Lavoie (d'office) - M. Pierre D'Amours (d'office)

Adoptée.

12.4 Comité consultatif en urbanisme

Résolution CM 2019-198 concernant des nominations au comité consultatif d'urbanisme

Considérant qu'en vertu des articles 146 à 148 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* le conseil de la MRC a constitué par le règlement 02-2003 un comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 12 mars 2003;

Considérant que les membres devant siéger au sein du CCU sont nommés par résolution du conseil de la MRC de La Matapédia ;

Considérant que trois sièges du CCU sont devenus vacants et doivent être comblés.

En conséquence, sur une proposition de M. André Fournier, appuyée par M. Jean-Côme Lévesque, il est résolu de nommer les personnes suivantes pour siéger au CCU de la MRC de La Matapédia :

- Siège no 1: M. Paul Lepage, maire, pour une durée de deux ans (2) ans, soit jusqu'en décembre 2021;
- Siège no 3: M. Gaétan Tremblay, citoyen, pour une durée de deux ans (2) ans, soit jusqu'en décembre 2021;
- Siège no 5: M. Francis Morin, citoyen, pour une durée de deux ans (2) ans, soit jusqu'en décembre 2021;

Adoptée.

Résolution CM 2019-199 concernant la nomination du président du comité consultatif d'urbanisme

Considérant que le règlement 02-2003 établit que le conseil désigne le président du CCU par résolution.

En conséquence, sur une proposition de M. Paul Lepage, appuyée par Mme Marlène Landry, il est résolu de nommer M. Francis Morin à titre de président du CCU pour une durée de deux ans (2) ans, soit jusqu'en décembre 2021.

Adoptée.

12.5 Comité consultatif agricole

Résolution CM 2019-200 concernant des nominations au comité consultatif agricole

Considérant qu'en vertu des articles 148.1 à 148.13 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la MRC a constitué par le règlement 2-97 un comité consultatif agricole (CCA) le 12 mars 1997;

Considérant que les membres devant siéger au sein du CCA sont nommés par résolution du conseil de la MRC de La Matapédia ;

Considérant que quatre sièges du CCA sont devenus vacants et doivent être comblés.

En conséquence, sur une proposition de M. Carol Poitras, appuyée par M. Gino Canuel, il est résolu de nommer les personnes suivantes pour siéger au CCA de la MRC de La Matapédia :

- Siège no 2: M. Hugues Michaud, producteur agricole, pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'en décembre 2021;
- Siège no 4: M. Francis Caouette, producteur agricole, pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'en décembre 2021;
- Siège no 6: M. Martin Landry, maire, pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'en décembre 2021;
- Siège no 8: M. Jean-Rock Dubé, citoyen, pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'en décembre 2021.

Adoptée.

Résolution CM 2019-201 concernant la nomination du président du comité consultatif agricole

Considérant que le règlement 2-97 établit que le conseil désigne le président du CCA par résolution.

En conséquence, sur une proposition de Mme Chantale Gagné, appuyée par M. Georges Guénard, il est résolu de nommer M. Martin Landry à titre de président du CCA pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'en décembre 2021.

Adoptée.

13. CALENDRIER DES SÉANCES 2020 DU CONSEIL DE LA MRC

Résolution CM 2019-202 concernant l'adoption du calendrier des séances 2020 du conseil de la MRC

Sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par M. André Fournier, il est résolu d'adopter le calendrier 2020 des rencontres du conseil de la MRC :

-	Mercredi, 22 janvier	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 22 janvier	20h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mercredi, 5 février	19h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mercredi, 12 février	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 4 mars	19h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mercredi, 11 mars	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 1 ^{er} avril	19h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mardi, 7 avril	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 6 mai	19h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mercredi, 13 mai	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 10 juin	19h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mercredi, 17 juin	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 19 août	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 9 septembre	19h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mercredi, 16 septembre	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 7 octobre	19h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mercredi, 14 octobre	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 4 novembre	19h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mercredi, 18 novembre	19h30	Conseil de la MRC (rencontre de travail)
-	Mercredi, 25 novembre	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)
-	Mercredi, 9 décembre	19h30	Conseil de la MRC (séance ordinaire)

Adoptée.

14. RÉSOLUTIONS DIVERSES

14.1 Appui à la déclaration de la FQM pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité

Résolution CM 2019-203 concernant l'adoption de la Déclaration pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité

Considérant que les droits fondamentaux des personnes ont été proclamés et enchâssés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et la Charte canadienne des droits et libertés (1982);

Considérant que les municipalités et les MRC sont reconnues par l'État québécois en tant que gouvernements de proximité en étant le palier de gouvernance le plus près des citoyennes et des citoyens;

Considérant que la MRC doit œuvrer à offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant;

Considérant que la déclaration de principe de la Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la MRC rappelle que l'égalité est un droit fondamental et qu'il constitue une valeur essentielle de la démocratie québécoise;

Considérant que malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités existent encore;

Considérant que des gestes politiques d'engagement en faveur de l'ouverture à l'autre, du respect de la diversité et de la différence sont encore nécessaires.

En conséquence, sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Jocelyn Jean, il est résolu d'adopter le texte de déclaration de la FQM pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité.

Adoptée.

14.2 Demande d'implantation d'un service d'hémodialyse au Centre hospitalier d'Amqui

Résolution CM 2019-204 concernant une demande pour l'implantation d'un service hémodialyse au Centre hospitalier d'Amqui

- Considérant que le Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent dispense les services de dialyse uniquement au Centre hospitalier régional de Rimouski;
- Considérant que les résidents de La Matapédia ayant besoin de ce type de soins doivent se déplacer plusieurs fois par semaine pour se rendre au Centre hospitalier régional de Rimouski occasionnant ainsi des déplacements de plus de deux heures pour l'aller et le retour;
- Considérant que ces déplacements occasionnent plusieurs inconvénients dont la perte de revenus d'emploi, les frais de déplacement et la dégradation de l'état de santé ou de qualité de vie des personnes malades ou accompagnateurs ainsi qu'un coût additionnel au réseau de la santé et des services sociaux;
- Considérant que la population matapédiennne présente un contexte de vieillissement de la population.

En conséquence, sur une proposition de M. Jocelyn Jean, appuyée par M. Daniel Carrier, il est résolu :

1. Que le préambule soit partie intégrante de la présente résolution;
2. Que le conseil de la MRC de La Matapédia demande à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Danielle McCann, la mise en place d'un service d'hémodialyse au Centre hospitalier d'Amqui;
3. Que le CISSS-BSL affecte les ressources suffisantes pour offrir des services adéquats aux personnes souffrant d'insuffisance rénale dans leur milieu de vie;
4. Qu'une copie de cette résolution soit transmise aux personnes susmentionnées ainsi qu'au député de Matane-Matapédia.

Adoptée.

14.3 Comités de suivi sur les hydrocarbures

Résolution CM 2019-205 concernant les comités de suivi sur les hydrocarbures mis en place par la MRC de La Matapédia pour les TNO

Sur une proposition de M. Pierre D'Amours, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu ce qui suit :

1. D'abroger les résolutions suivantes :
 - CM 2018-228, désignant Mme Marlène Landry sur le comité de suivi Matapédia de Pieridea Énergy;
 - CM 2018-229, désignant M. André Fournier sur le comité de suivi Gaspésia de Pieridea Énergy;
 - CM 2018-230, désignant Mme Chantale Lavoie sur le comité de suivi de Mundiregina Ressources Canada Inc.;
2. Et de ne nommer aucun représentant de la MRC sur les comités de suivi mis sur pied par les compagnies Pieridea Énergy et Mundiregina Ressources Canada Inc.

Adoptée.

14.4 Avenir des médias d'information au Bas-Saint-Laurent – Résolution d'appui au mémoire déposé par la Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent

Résolution CM 2019-206 concernant un appui du conseil de la MRC de La Matapédia au mémoire déposé par la Table régionale des éluEs municipaux du Bas-Saint-Laurent portant sur l'avenir des médias d'information

- Considérant que la situation de précarité des médias au Bas-Saint-Laurent et ses impacts négatifs en termes de couverture médiatique et de qualité de l'information;
- Considérant le rôle essentiel joué par les médias locaux et régionaux pour le maintien des valeurs, des institutions et de la participation citoyenne;
- Considérant que le conseil de la MRC partage les préoccupations présentées dans le mémoire de la Table régionale des éluEs municipaux du Bas-Saint-Laurent portant sur l'avenir des médias d'information et déposé à la Commission de la culture et de l'éducation le 27 septembre dernier.

En conséquence, sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par M. Georges Guénard, il est résolu que le conseil de la MRC de La Matapédia appuie le contenu du mémoire présenté par la Table régionale des éluEs municipaux du Bas-Saint-Laurent portant sur l'avenir des médias d'information et déposé à la Commission de la culture et de l'éducation le 27 septembre dernier.

Adoptée.

15. MANDAT AU COMITÉ ADMINISTRATIF SUR LA GOUVERNANCE

Résolution CM 2019-207 concernant un mandat au comité administratif portant sur la gouvernance

- Considérant que le conseil de la MRC souhaite amorcer une réflexion sur certains éléments de gouvernance ;
- Considérant que le comité administratif de la MRC est représentatif des municipalités de la MRC en termes de tailles et de situation géographique ;
- Considérant que le comité administratif joue un rôle de recommandation auprès du conseil de la MRC pour toute question soumise à son attention par ce dernier.

En conséquence, sur une proposition de M. Jacques Pelletier, appuyée par M. Carol Poitras, il est résolu :

1. Que le conseil de la MRC de La Matapédia mandate le comité administratif pour lui adresser des recommandations sur les questions de gouvernance suivantes :
 - La composition du comité administratif;
 - Le nombre de voix accordées aux membres du conseil;
 - Les modalités de prise de décision à la table du conseil;
2. Que le conseil de la MRC s'engage à analyser les recommandations du comité administratif portant sur ces questions de gouvernance qui pourraient éventuellement entraîner des modifications aux lettres patentes de la MRC.

Adoptée.

16. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée au conseil de la MRC. On accorde une attention particulière aux suivantes :

- 2019-10-10 : Mme Marie-Josée Pineault, CISSS
- 2019-11-14 : Mme Maryse Malenfant, MAMH

17. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est posée par l'assistance.

18. AUTRES SUJETS

18.1 Prochaines rencontres – Séance ordinaire du mercredi le 11 décembre 2019 à 19h30 et rencontre portant sur la gestion des matières résiduelles

Le conseil de la MRC tiendra sa prochaine séance ordinaire mercredi le 11 décembre 2019 à compter de 19h30 à l'endroit habituel. La rencontre portant sur la gestion des matières résiduelles se tiendra aussi le 11 décembre, à compter de 15h.

18.2 Déclaration d'intérêt pécuniaire du préfet – Dépôt

Dépôt est fait de la déclaration d'intérêt pécuniaire de Mme Chantale Lavoie, préfet, auprès du secrétaire adjoint.

18.3 Cocktail VIP au Parc régional de Val-d'Irène le 12 décembre, 18h30 – Invitation

Invitation est faite aux membres du conseil de la MRC pour le cocktail VIP du Parc régional de Val-d'Irène, jeudi le 12 décembre à compter de 18h30.

18.4 Report rencontre CAUREQ

Madame Chantale Lavoie, préfet, rappelle au conseil le report de la rencontre d'information de la CAUREQ qui devait avoir lieu de 28 novembre. Les membres du conseil seront avisés de la date retenue pour cette rencontre.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2019-208 concernant la levée de la séance ordinaire du 27 novembre 2019

Sur une proposition de M. Marcel Belzile, appuyée par M. Jean-Paul Bélanger, il est résolu de lever la séance à 21h33.

Adoptée.

Chantale Lavoie, préfet

Joël Tremblay, secrétaire adjoint